



Assemblée générale

Distr.  
LIMITEE

A/C.2/43/L.60  
17 novembre 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session  
DEUXIEME COMMISSION  
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Lettre datée du 10 novembre 1988, adressée au Président  
de la Deuxième Commission par le Président de la Commission  
politique spéciale

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 26 octobre 1988 (A/SPC/43/L.8) relative au rapport du Conseil économique et social, dans laquelle vous sollicitiez les vues de la Commission politique spéciale sur les principes directeurs concernant les décennies internationales que le Conseil économique et social a recommandés à l'Assemblée générale pour adoption.

Je tiens à vous informer que cette question a été portée à l'attention de la Commission politique spéciale à sa dix-septième séance le 3 novembre 1988 et que les membres de la Commission qui souhaitaient exprimer leurs vues à ce sujet ont été priés de le faire par écrit.

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission politique spéciale n'a pas d'observation à faire sur la question.

Le Président de la Commission  
politique spéciale,

(Signé) Eugeniusz NOWORYTA